

Habilitation électrique véhicules et engins à énergie électrique embarquée BCL : Chargé de consignation

Objectifs

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550
- Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides)
- Evaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser

Public concerné

Personnes qualifiées en électromécanique devant effectuer des opérations d'ordre électrique sur véhicules/engins : consignation ou mis hors tension

Prérequis

Les stagiaires doivent opérer sur ou dans l'environnement des équipements électriques.

Les stagiaires peuvent selon les situations assister un opérateur habilité.

Mise à disposition d'un véhicule électrique/ engin ou hybride.

Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection (visière de sécurité).

Durée

1 jour (4h30 Théorie + 2h30 Pratique)

Animateurs

Formateur expérimenté

Effectifs

10 participants maximum

Accès aux locaux

Locaux conforme à l'accueil des personnes à mobilité réduite

Moyens pédagogiques

- Tableau blanc / paperboard
- Vidéoprojecteur
- Support de cours

Méthodes pédagogiques

- Magistrales
- Interrogatives
- Démonstratives
- Actives
- Expérientielles

Evaluations et suivi de formation

- Evaluation préalable et évaluation à chaud
- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une attestation de formation
- Une attestation de capacité à l'habilitation électrique sera délivrée si les résultats aux épreuves théoriques et pratiques sont favorables

CONTENU DE LA FORMATION

Véhicules et engins à source d'énergie électrique embarquée

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
 - Mécanismes d'électrisation et de brûlures internes et externes
 - Mécanismes d'électrocution
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dans les limites de $U \leq 60$ Vcc et Capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tension)
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

Connaître les spécificités de l'habilitation électrique BCL « Chargé de consignation »

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs
 - Exécutant
 - Chargé de réparation ou travaux
 - Chargé de consignation
 - Chargé d'exploitation électrique

- Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Décrire les travaux hors tension : par consignation, par mise hors tension
- Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de réparation, chargé de travaux
- Énoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT)
- Caractériser les équipements de protection collective et individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation
- Décrire pour le véhicule / engin les opérations de la consignation / déconsignation
- Décrire pour le véhicule / engin les opérations de la mise hors tension / remise sous tension